



Conseil de sécurité

PROVISOIRE

S/PV.3024

23 décembre 1991

FRANCAIS

PROCES-VERBAL PROVISOIRE DE LA 3024e SEANCE

Tenue au Siège, à New York,  
le lundi 23 décembre 1991, à 17 h 45

Président : M. VORONTSOV

(Union des Républiques  
socialistes soviétiques)

Membres : Autriche  
Belgique  
Chine  
Côte d'Ivoire  
Cuba  
Equateur  
Etats-Unis d'Amérique  
France  
Inde  
Roumanie  
Royaume-Uni de Grande-Bretagne  
et d'Irlande du Nord  
Yémen  
Zaïre  
Zimbabwe

M. HAJNOCZI  
M. NOTERDAEME  
M. JIN Yongjian  
M. ANOH  
M. ALARCON de QUESADA  
M. POSSO SERRANO  
M. WATSON  
M. MERIMEE  
M. MENON  
M. MUNTEANU  
  
M. RICHARSON  
M. AL-ALFI  
M. LUKABU KHABOUJI N'ZAJI  
M. ZENENGA

Le présent procès-verbal contient le texte des discours prononcés en français et l'interprétation des autres discours. Le texte définitif sera publié dans les Documents officiels du Conseil de sécurité.

Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être présentées, dans un délai d'une semaine, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, Département des services de conférence, bureau DC2-0750, 2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du procès-verbal.

La séance est ouverte à 17 h 55.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est adopté.

LA SITUATION A CHYPRE

RAPPORT DU SECRETAIRE GENERAL SUR SA MISSION DE BONS OFFICES A CHYPRE  
(S/23300)

Le PRESIDENT (interprétation du russe) : Le Conseil de sécurité va commencer maintenant l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Le Conseil de sécurité se réunit conformément à l'accord intervenu lors de ses consultations antérieures. Les membres du Conseil sont saisis du rapport du Secrétaire général sur sa mission de bons offices à Chypre (S/23300).

A la suite de consultations entre les membres du Conseil de sécurité, j'ai été autorisé à faire la déclaration suivante au nom du Conseil :  
(L'orateur parle en anglais)

"Les membres du Conseil de sécurité ont examiné le rapport du Secrétaire général en date du 19 décembre 1991 sur sa mission de bons offices à Chypre (S/23300).

Les membres du Conseil ont exprimé leur profonde reconnaissance au Secrétaire général pour les efforts inlassables qu'il n'a cessé de déployer dans la recherche d'une solution juste et durable de la question de Chypre. Ils ont noté avec satisfaction que, grâce à ses efforts, des progrès ont été réalisés cette année dans la recherche d'un accord-cadre global.

Les membres du Conseil de sécurité ont réaffirmé la position du Conseil telle qu'elle a été exprimée dans ses résolutions précédentes, en particulier dans les résolutions 649 (1990) et 716 (1991).

Les membres du Conseil ont souscrit unanimement au rapport et aux observations du Secrétaire général. Ils conviennent pleinement avec lui qu'un règlement de la question de Chypre se fait attendre depuis trop longtemps. Le simple maintien du statu quo ne constitue pas une solution. Ils ont demandé aux dirigeants des deux communautés, et de la Grèce et de la Turquie, de n'épargner aucun effort pour atteindre rapidement cet objectif.

Le Président

Les membres du Conseil ont réaffirmé leur position selon laquelle la convocation d'une réunion internationale de haut niveau, présidée par le Secrétaire général et à laquelle les deux communautés et la Grèce et la Turquie participeraient, représente un moyen efficace de conclure un accord-cadre global.

Les membres du Conseil ont prié les dirigeants des deux communautés et de la Grèce et de la Turquie de coopérer pleinement avec le Secrétaire général pour élaborer d'urgence un ensemble d'idées sur un accord-cadre global.

Les membres du Conseil ont prié le Secrétaire général de faire savoir au Conseil de sécurité, en avril 1992 au plus tard, si des progrès suffisants ont été réalisés pour convoquer une réunion internationale de haut niveau et, au cas où la situation ne s'y prêterait pas encore, de lui soumettre l'ensemble d'idées tel qu'il se présenterait alors, accompagné de son évaluation de la situation."

(L'orateur parle en russe)

Après avoir lu la déclaration convenue du Président du Conseil sur le rapport du Secrétaire général sur sa mission de bons offices à Chypre (S/23300), je pense me faire l'écho de l'opinion générale des membres du Conseil si je déclare que personne n'a oeuvré de façon plus créative, plus persistante et plus inlassable à la recherche d'une solution à la question de Chypre que M. Javier Pérez de Cuéllar. Nous espérons que nous aurons encore la possibilité de bénéficier de sa sagesse et de ses conseils dans nos efforts pour parvenir au succès dans le règlement de cette question.

Le Conseil de sécurité a donc ainsi achevé, à ce stade, l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

**HOMMAGE AU SECRETAIRE GENERAL**

Le PRESIDENT (interprétation du russe) : Avant de lever la séance, j'aimerais, avec l'accord des membres du Conseil, tel qu'il s'est exprimé durant les consultations, rendre un hommage bien mérité au Secrétaire général, alors que son mandat s'achève, pour sa coopération fructueuse avec le Conseil.

M. Javier Pérez de Cuéllar a accompli une mission internationale extraordinaire. Dix années au poste de Secrétaire général des Nations Unies constituent toute une époque, et son mandat s'est déroulé au cours de la période qui a peut-être été la plus complexe et la plus cruciale dans l'évolution des relations internationales qu'a connue le monde contemporain. Elu Secrétaire général lors d'une des phases critiques de la guerre froide, il quitte ses fonctions à un moment marqué par une transition turbulente au sein de la communauté internationale vers l'institution d'un nouvel ordre international fondé sur les principes de démocratie et de liberté. Il a personnellement beaucoup œuvré pour sortir l'Organisation des Nations Unies de la crise et pour en faire une instance de coopération, de partenariat sérieux et d'interaction plutôt qu'un lieu d'affrontement.

Le nom de M. Pérez de Cuéllar est associé à juste titre à la renaissance de l'ONU. Ses talents remarquables de diplomate chevronné et d'homme d'Etat international sont reconnus de tous. Il a participé aux événements politiques les plus importants qui ont déterminé l'évolution du monde au cours des 10 dernières années. Sa contribution à l'arrêt de la guerre entre l'Iran et l'Iraq, à l'élaboration d'une solution politique aux problèmes en Amérique centrale, en Namibie, en Afghanistan, au Cambodge, au Sahara occidental et à Chypre, et au règlement de la crise koweïtienne est bien connue.

Je tiens à mentionner spécialement la grande importance que le Secrétaire général a toujours accordée au respect par tous les Etats des normes et principes du droit international consacrés dans la Charte des Nations Unies dans le domaine du maintien de la paix et de la sécurité internationales. Sa coopération fructueuse en tant que Secrétaire général avec le Conseil de sécurité au cours de ces ans a pris forme dans le contexte d'un nouveau type de relations entre les membres du Conseil. Un mécanisme de consultations très efficace a été mis sur pied et la vaste majorité des résolutions du Conseil sont maintenant adoptées à l'unanimité. Même les débats théoriques sur les

Le Président

compétences respectives du Secrétaire général et du Conseil de sécurité ont cessé, et il y a eu une coopération fructueuse entre le Secrétaire général et les membres du Conseil de sécurité. Aujourd'hui, le Conseil est en communication constante avec le Secrétaire général, accorde une attention particulière à ses recommandations et s'appuie pleinement sur son autorité et ses capacités personnelles dans ses efforts pour régler les problèmes auxquels fait face la communauté internationale.

Je suis convaincu de parler au nom de tous les membres du Conseil lorsque j'exprime à Javier Pérez de Cuéllar notre reconnaissance pour sa volonté permanente d'engager le dialogue et de favoriser la coopération, et pour sa grande contribution qui a permis au Conseil de s'acquitter de sa tâche extrêmement difficile s'agissant du maintien de la paix et de la sécurité internationales.

Pour terminer, j'aimerais souhaiter à M. Javier Pérez de Cuéllar de nombreuses années de bonne santé et une vie heureuse, et exprimer ma conviction que son expérience politique très précieuse et sa profonde connaissance des problèmes internationaux continueront à servir les intérêts de la communauté internationale dans son ensemble.

La séance est levée à 18 h 5.